

FRAIS D'INSCRIPTION, DROITS DE SCOLARITÉ 2025-2026

Les droits de scolarité de l'année scolaire 2025/2026 ont été fixés par le Conseil d'Administration du Lycée Français International Jacques Prévert d'Accra comme suit :

DROIT DE PREMIÈRE INSCRIPTION

3 500 € par enfant, lors de la première inscription
(NON-REMBOURSABLE)

DROIT DE REINSCRIPTION :

- 2 100 € par enfant, suite à une radiation préalable
(NON-REMBOURSABLE)

FONDS DE DEVELOPPEMENT :

- 300 € par enfant, participation au fonds de développement payable à la rentrée de septembre
(NON-REMBOURSABLE)
- Assurance Scolaire: 39 €

TARIF ENTREPRISE—CORPORATE FEE

Niveau	Nationalité	Montant €
Maternelle	FR	€ 5,575.00
	GH	€ 6,125.00
	Autres	€ 6,625.00
Primaire	FR	€ 5,575.00
	GH	€ 6,125.00
	Autres	€ 6,625.00
Collège	FR	€ 6,600.00
	GH	€ 7,600.00
	Autres	€ 8,175.00
Lycée	FR	€ 8,850.00
	GH	€ 10,275.00
	Autres	€ 11,250.00

TARIF FAMILY—FAMILY FEE

Niveau	Nationalité	Montant €
Maternelle	FR	€ 5,200.00
	GH	€ 5,720.00
	Autres	€ 6,180.00
Primaire	FR	€ 5,200.00
	GH	€ 5,720.00
	Autres	€ 6,180.00
Collège	FR	€ 6,150.00
	GH	€ 7,100.00
	Autres	€ 7,630.00
Lycée	FR	€ 8,250.00
	GH	€ 9,600.00
	Autres	€ 10,500.00

Une pénalité de 5% sera appliquée à tout paiement en retard.

CES DROITS SONT PAYABLES EN DEUX FOIS (*) :

50% à la rentrée scolaire de septembre 2025 / 50% à la rentrée scolaire de janvier 2026

Tout semestre commencé est dû en entier

Pour les familles de 4 enfants et plus, une réduction de 25% est accordée à partir du 4ème enfant (le plus jeune) sur les frais de scolarité uniquement.

(*) Une avance de 500 € sur les frais du 1er semestre est payable au mois de mai. À noter que cette somme est non-remboursable en cas de départ. Le non-paiement de cette avance entrainera l'annulation de l'inscription de l'élève.

POUR LES DEMANDES D'INSCRIPTION, MERCI D'ACCÉDER AU LIEN :

<https://lfaccra.family-administration.skolengo.net/connexion>